



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 septembre 2022, le conseil de la Ville de Rivière-Rouge a adopté le règlement intitulé : Règlement numéro 2022-448 modifiant le règlement numéro 2019-349 décrétant l'installation de compteurs d'eau.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, durant les heures d'ouverture du bureau. Il est également disponible sur le site Web de la Ville au www.riviere-rouge.ca, sous l'onglet « Communications et publications ».

Le Règlement numéro 2022-448 entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 8^e JOUR DE SEPTEMBRE 2022

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Catherine Denis-Sarrazin". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end.

**Catherine Denis-Sarrazin
Greffière**